

des programmes spéciaux, relayés ou enregistrés, sont transmis à tous les organismes de radiodiffusion du monde.

Le Service international met aussi un service d'enregistrement à la disposition des organismes de radiodiffusion des autres pays. Il enregistre la musique et la parole sur microsillons. Les enregistrements musicaux comprennent des œuvres de compositeurs, d'artistes, de chefs d'orchestre et d'orchestres canadiens. Les enregistrements parlés en anglais, en français ou en espagnol comprennent des programmes qui portent sur les œuvres dramatiques, l'histoire, le folklore et la littérature du Canada et comprennent des biographies et des documentaires canadiens.

Les émetteurs à ondes courtes de Sackville, en plus d'émettre les programmes ordinaires du Service international servent à transmettre des programmes à la population de l'Extrême Nord du Canada et à relayer des programmes aux membres des Forces armées du Canada cantonnées outre-mer. A l'occasion d'événements spéciaux, on complète par des installations radiotéléphoniques commerciales les installations ordinaires du Service international pour desservir simultanément des régions du monde situées au delà de la portée des signaux émis à Sackville.

Le Service international a reçu plus de 400,000 lettres, cartes et rapports d'auditeurs depuis son inauguration officielle le 25 février 1945. Il accuse réception dans la langue du correspondant et distribue une grande variété d'imprimés et d'illustrés portant sur tous les aspects de la vie au Canada. Un horaire illustré des programmes est distribué périodiquement à environ 200,000 auditeurs dans le monde entier.

En plus de son service international d'émissions sur ondes courtes, Radio-Canada possède deux stations à ondes courtes, CBNX à St-Jean (T.-N.) et CBUX à Vancouver (C.-B.), qui étendent le rayonnement des stations de radiodiffusion CBN et CBU.

Finances de Radio-Canada.—Le tableau 15 donne l'état des finances de la Société Radio-Canada pour l'année terminée le 31 mars 1959. Au cours de l'exercice, la Société a pu ajouter aux crédits votés par le Parlement des recettes commerciales sans précédent de \$32,093,505. Le développement du service national de télévision et la hausse générale des prix continuent de mettre davantage à contribution les revenus qui, pour leur part, sont en augmentation.

15.—Finances de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1959

Détail	Montant
Revenu	\$
Recettes commerciales.....	32,093,505
Droits de permis de diffusion.....	459,450
Intérêts des placements.....	149,776
Divers.....	491,791
Total, revenus.....	33,194,522
Dépenses	
Émissions.....	47,120,661
Services techniques.....	13,291,340
Réseaux (lignes de transmission).....	8,358,511
Service du Nord.....	149,180
Commissions aux agences et aux réseaux.....	5,630,679
Paiements aux stations privées.....	4,703,677
Frais d'administration.....	2,396,537
Service commercial.....	1,016,155
Services d'information.....	1,560,116
Intérêts des emprunts.....	564,231
Provision pour amortissement.....	2,523,466
Total, dépenses.....	87,314,553¹
Excédent des dépenses sur les revenus.....	54,120,031
Dépenses recouvrables par voie de crédits:	
Subvention du Parlement aux frais d'exportation nets des services de radiodiffusion et de télévision.....	41,790,117
Subvention du Parlement au titre de l'article 14(4) de la loi canadienne sur la radiodiffusion.....	9,806,448
	51,596,565
Avoir propre—Amortissement.....	2,523,466
	54,120,031

¹ Y compris la rémunération des chefs de l'exécutif (\$57,000), les honoraires des administrateurs (\$14,400) et les frais juridiques (\$33,600).